Rififi chez Gänseliesel

Description

Ce matin les oies et les canards s'agitent dans la ferme de Lison aux oies. Jâne, la Maire *« écologiste »* de Strasbourg, vient de déclarer qu'elle leur retire tous leurs privilèges séance tenante. Sans avertir, à un jour à peine du Marché de Noël !

Aussitôt, la PETA* applaudit et remercie Jâne « Au nom des oies et des canards auxquels la maire de Strasbourg envoie un message fort… il est grand temps de donner des ailes aux produits du terroir sans cruauté »

La porte-parole de la corporation des palmipèdes alsaciens, Gänseliesel, dénonce une trahison. « On n'a pas le droit de toucher aux traditions avec autant d'irrespect et de désinvolture. Je demanderai à mes volatiles et aux citoyens strasbourgeois de prendre les mesures qui s'imposent contre une décision annoncée à la veille de Noël. C'est du terrorisme social ».

La chef des oies, s'avance avec colère, et rapporte l'évènement :

« Ce Jeudi 25 novembre, Jâne, la Maire *« écologiste »* de Strasbourg bannit le foie gras des réceptions officielles. Elle dit que c'est une décision « en adéquation avec sa politique sur le bien être animal ». De plus, la PETA remercie la Maire de Strasbourg en notre nom ! Nous n'avons jamais autorisé aucune association de la protection des animaux à parler en notre nom ! Nous n'avons jamais parlé avec eux » !

Le canard en chef ajoute sur un ton sentencieux : « Nous, palmipèdes d'Alsace, nous protestons avec force contre cette mesure ayatollesque ! En s'attaquant à la production locale, Jâne s'attaque aux producteurs et donc à notre bien être ».

La chef des oies est toujours en colère : « Nous n'avons besoin de personne pour défendre notre bien être ! Nicolas Lechner, le président de l'association des producteurs du foie gras d'Alsace, fait le maximum pour respecter notre bien-être animal. D'ailleurs, pour tout vous dire, nous n'avons jamais été à la table de ces bettler ».

Quelle sera l’étape « écologique » suivante ? Déboulonner la statue de Gänseliesel à l’orangerie ?

PETA* (pour une éthique dans le traitement des animaux)

Categorie

1. Région

date créée
26 novembre 2021